



Politique de vote et d'engagement

Organisation de NATIXIS IM INTERNATIONAL pour l'exercice des droits de vote :

En tant que Société de Gestion, Natixis Investment Managers International (ci-après « NIMi »), dispose d'un modèle dit « multi-affiliés ». Ce modèle repose sur la délégation de la gestion financière de l'ensemble des portefeuilles dont Natixis Investment Managers International est Société de Gestion à d'autres sociétés de gestion d'actifs du même groupe (dit ci-après les « affiliés »).

A ce titre, l'Affilié dans son rôle de gérant financier par délégation exercera les droits de vote suivant sa propre politique de vote.

Le niveau et la nature de l'engagement et du vote peuvent varier selon les stratégies de placement associées aux fonds.

Le vote ne doit pas interférer avec les stratégies sous-jacentes ou les décisions prises par les gestionnaires de placements, ni empêcher la vente de participations dans des sociétés. Il doit toujours appuyer les objectifs et la politique des fonds et veiller à ce que les intérêts des investisseurs soient servis.

Les politiques de vote de chacun des affiliés sont disponibles sur leurs sites web respectifs.

NIM International, en sa qualité de Société de Gestion de Tête, veille à s'assurer que les affiliés respectent leurs obligations et appliquent des mécanismes rigoureux pour garantir une gestion respectant les ambitions en matière de durabilité de NIM International et alignée avec les intérêts des investisseurs. À cette fin, NIM International procède actuellement à une consolidation des rapports de vote de l'intégralité des gestionnaires financiers (« affiliés ») auxquels NIM International délègue la gestion de ses portefeuilles.

Cette démarche vise à :

- Analyser les décisions de vote prises par les affiliés pour en évaluer la cohérence et l'alignement avec les principes de bonne gouvernance ;
- Collaborer avec les affiliés en les engageant sur les domaines liés aux enjeux sur la durabilité afin de respecter le cadre de la politique sur la finance durable mis en place par la société de gestion de tête.

Cette démarche a pour objectif de renforcer l'engagement de NIM International à promouvoir une gouvernance exemplaire et à protéger les intérêts des investisseurs dans toutes ses opérations.

> Pour en savoir plus : im.natixis.com

MENTIONS LÉGALES

Le présent document est fourni, par Natixis Investment Managers International, une Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Ce document, destiné aux clients de Natixis Investment Managers International, est fourni exclusivement à des fins d'information et est disponible sur le site internet de Natixis Investment Managers International : www.im.natixis.com.

Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif.

Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis.

Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Ce document ne constitue pas, de la part de Natixis Investment Managers International, une offre d'achat ou de vente de titres financiers, une sollicitation ou un conseil en investissement.

Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue pour responsable du non-exercice ou de l'exercice partiel des droits de vote du fait de retards, négligences ou défaillances intervenus dans la mise à disposition, ou la transmission des informations et documents nécessaires à l'exercice de ces droits.